

En Bref

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

Numéro 645

Le 23 mars 2012



Mission accomplie!

Je ressors de notre congrès d'orientation 2012 plus optimiste que jamais pour l'avenir de l'AEFO. En adoptant une méthode de financement par programmes, les congressistes viennent de permettre à l'AEFO de franchir un grand pas. Je suis en effet convaincu que cette nouvelle façon de redistribuer les ressources financières de l'AEFO améliorera son efficacité organisationnelle, tout en lui permettant de livrer des services de qualité de façon équitable à l'ensemble de ses membres. Toutes nos unités, peu importe leur taille ou l'étendue de leur territoire, auront maintenant les moyens de bien desservir leurs membres à l'échelon local.

Qui plus est, la nouvelle méthode de financement n'entraînera aucune hausse de la cotisation des membres. Au contraire, elle devrait

permettre, dans un avenir rapproché, d'éliminer les cotisations locales dans les unités qui en perçoivent.

Il aura fallu beaucoup de temps et de discussions pour en arriver là. Cela se comprend puisqu'il s'agit d'un changement de taille. Mais les congressistes peuvent être fiers. Ensemble, et au nom de tous les membres à travers la province, ils ont su prendre une décision qui s'inspire d'un principe fondamental du syndicalisme, à savoir que les ressources collectives doivent servir à tous les membres de façon équitable. L'AEFO peut maintenant « oser l'avenir » en toute confiance!

Le président,

*Seve*ed///fecc Benoit Mercier À lire Les résolutions p. 2 et 3

Les élections p. 4 et 5

Carol Jolin à la présidence.

De la visite politique p. 6

35 ans à l'AEFO p. 6

Près de 200 déléguées et délégués représentant les 10 000 membres de l'AEFO ont participé au congrès d'orientation 2012, tenu à Ottawa du 10 au 13 mars.





Une méthode de financement qui vise l'équité

Les congressistes ont donné le feu vert à un changement important dans la façon dont l'AEFO finance les activités de ses unités locales. À compter de septembre 2012, les sommes seront attribuées en fonction du coût des programmes et services que les unités doivent offrir, et non plus selon le nombre de membres par unité. Cette nouvelle façon de répartir les ressources financières devrait permettre à l'AEFO de desservir ses membres de façon plus équitable où qu'ils habitent dans la province. On vise aussi l'élimination de la cotisation locale là où elle existe pour faire en sorte qu'aucun membre ne paie plus cher qu'un autre pour recevoir les services de son syndicat

Basée sur la prémisse qu' « un membre est un membre », la nouvelle méthode de financement tiendra compte des coûts reliés aux ressources humaines, au fonctionnement du bureau local et à la livraison des divers services. Les unités recevront aussi une somme leur permettant de mener des initiatives locales.

Une étape historique

Au cours des dernières années, l'AEFO s'était penchée à plusieurs reprises sur le financement de ses unités. Si on reconnaissait généralement que la formule actuelle favorise les unités qui comptent un grand nombre de membres au détriment des plus petites, on n'était pas arrivé jusqu'ici à s'entendre sur une autre façon de répartir l'argent. La décision des congressistes marque donc une étape importante dans l'évolution du fonctionnement de l'AEFO.

Cotisation inchangée

Les congressistes ont voté en faveur de maintenir la cotisation des membres de l'AEFO au taux actuel de 1,7 % du salaire. Seul changement, il s'agira d'un taux unique plutôt que d'une cotisation de base et d'une surcharge.

Une voix pour le personnel enseignant suppléant

En vertu d'une proposition adoptée par le congrès, les membres statutaires suppléants seront représentés par deux personnes au conseil d'administration de l'AEFO, dès novembre 2012. On souhaite ainsi reconnaître les réalités particulières du personnel enseignant suppléant et lui assurer une meilleure représentation au sein des instances décisionnelles de l'AEFO. Le CA déterminera une procédure d'élections pour ces deux postes à sa réunion de juin prochain.

Une désignation unique : unités

Dorénavant, tous les membres de l'AEFO seront regroupés au sein d'unités. Les congressistes ont en effet aboli l'emploi des mots « section locale » pour désigner les regroupements de membres qui ne sont pas des enseignantes ou des enseignantes à l'emploi des conseils scolaires de langue française. L'AEFO avait jugé bon de faire cette distinction en 2004, lorsqu'elle a ouvert ses rangs à d'autres groupes de membres. L'AEFO compte actuellement quatre unités qui regroupent du personnel professionnel, administratif ou de soutien à l'emploi d'un conseil scolaire ou d'autres institutions de langue française en Ontario.

Transparence accrue

Dorénavant, les procès-verbaux des réunions du comité exécutif provincial seront affichés dans la section réservée aux membres du site Web de l'AEFO pendant une période de cinq ans. Les congressistes ont adopté cette résolution dans le but d'assurer une plus grande transparence des processus décisionnels à l'AEFO. Les procès-verbaux des 12 derniers mois seront disponibles sous peu sous l'onglet Documents/ Provincial/Comité exécutif.

Un appui à Cornwall



propose la résolution d'appui à la politique d'embauche de personnel bilingue à l'hôpital local.

L'AEFO a profité de son congrès d'orientation 2012 pour se prononcer en faveur de la politique d'embauche de personnel bilingue de l'Hôpital communautaire de Cornwall et pour exprimer sa solidarité à l'endroit de la coalition d'organismes francophones qui s'est mobilisée pour défendre cette politique. « Nous ne pouvons trop insister sur l'importance pour la communauté francophone de Cornwall d'être desservie en français dans le domaine de la santé », affirme le président de l'AEFO, Benoit Mercier. « Ce n'est pas seulement une question de droits car plusieurs études démontrent que

la prestation de services dans la langue de la clientèle en rehausse l'efficacité. Par conséquent, on améliore la santé d'une partie importante de la population tout en faisant un meilleur emploi des ressources publiques. »

Rappelons que l'Hôpital communautaire de Cornwall est né de la fusion de deux hôpitaux, l'un francophone, l'autre anglophone et que sa politique d'embauche vise à maintenir les acquis en matière de services de santé en français. Un groupe de résidents de Cornwall demande l'abolition de la politique sous prétexte qu'elle serait discriminatoire à l'endroit des anglophones unilingues.



Les membres du personnel cadre de l'AEFO ont fait rapport au congrès de l'évolution des dossiers découlant des résolutions des congrès de 2010 et 2011. Ici, Claudine Laporte présente un nouveau programme de formation à l'intention des déléguées syndicales et délégués syndicaux.

Rapports et suivis

Le congrès d'orientation 2012 a reçu et adopté plusieurs rapports détaillant les suivis aux résolutions des congrès de 2010 et 2011. Ces résolutions touchaient, entre autres:

- un programme de formation syndicale comportant plusieurs volets, notamment pour les déléguées syndicales et délégués syndicaux;
- les rôles et responsabilités des présidences locales;
- les communications de l'AEFO;
- la participation des membres au congrès d'orientation et aux assemblées annuelles locales.



excellence de participer activement aux décisions de l'AEFO.

Le congrès a siégé très tard le samedi et le dimanche afin de traiter tous les sujets qui étaient à l'ordre du jour.

Élections



Nouvelle date d'entrée en fonction

Dorénavant le mandat des personnes élues au congrès d'orientation commencera le 1^{er} septembre (au lieu du 1^{er} juillet) pour se terminer le 31 août deux ans plus tard (au lieu du 30 juin). Les congressistes ont adopté ce changement qui a pour but d'harmoniser les mandats avec l'année financière de l'AEFO et les mandats des instances de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Un comité exécutif renouvelé pour 2012-2014

Suite aux chaudes luttes qui ont entouré les élections à chacun des huit postes, le prochain comité exécutif provincial de l'AEFO comptera cinq nouveaux membres. **Carol Jolin**, actuellement président de l'unité Centre-Est catholique, accédera à la présidence. Deux nouveaux venus au comité exécutif, **Marc Lepage**, président

de l'unité Est catholique et **Charles DesRochers**, enseignant à l'école secondaire publique Roméo Dallaire à Barrie, seront respectivement premier et deuxième viceprésidents. Le président sortant de l'AEFO, Benoit Mercier, continuera de siéger

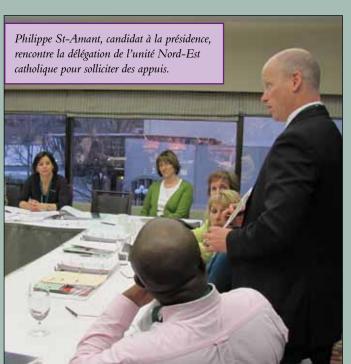
au comité exécutif, cette fois à titre de représentant de l'AEFO au Bureau de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Deux nouvelles conseillères, **Diane Coudé**, présidente de l'unité 203 (Centre psychosocial d'Ottawa), et **Caroline Morin**, enseignante à l'école élémentaire catholique Édouard-Bond d'Ottawa, joindront **Nathalie Drolet**, enseignante à l'école élémentaire catholique Ste-Anne de North Bay, et **Philippe St-Amant**, enseignant à l'école secondaire publique Marc-Garneau de Trenton, tous deux réélus pour un deuxième mandat. **Pierre Léonard**, directeur général et trésorier (par intérim), siège d'office au comité exécutif.

St-Amant, conseiller, Nathalie Drolet, conseillère,

Pierre Léonard, directeur général et trésorier (par

intérim) et Caroline Morin, conseillère.

Benoit Mercier, représentant au Bureau de la FEO,





Roy, Anne Vinet-Roy et Denis Bonin.

Carol Jolin prendra la relève à la présidence

Carol Jolin, actuellement président de l'unité Centre-Est catholique, a remporté les élections à la présidence provinciale au terme d'une lutte à quatre qui l'opposait à Richard Leblanc, président de l'unité Est publique ainsi que Philippe St-Amant et Anne Vinet-Roy, respectivement conseiller et 1^{re} vice-présidente au comité exécutif.

« Je m'engage à défendre les intérêts des membres en cette période économique difficile et à assurer que l'AEFO offre les meilleurs services possibles à chaque membre, peu importe son poste ou son lieu de travail », affirme-t-il.

Au cours de sa carrière de plus de 25 ans, Carol Jolin a enseigné au secondaire à Barrie et à Orléans. Actif au sein de l'AEFO depuis 1992, il est président à temps plein de l'unité Centre-Est catholique de l'AEFO depuis cinq ans. Il est également membre du conseil d'administration provincial de l'AEFO et a siégé à titre de conseiller au sein du comité exécutif provincial de 2006 à 2010.

Carol Jolin entrera en fonction le 1er septembre 2012. Il succédera à Benoit Mercier, qui aura alors complété un deuxième mandat de deux ans à la présidence, soit le maximum permis en vertu des Statuts et Règlements de l'AEFO.



Grâce à un système de vote électronique, les votes ont été comptabilisés rapidement à chacun des nombreux tours de scrutin requis pour combler tous les postes.



Les onze candidates et candidats en lice pour les postes de présidence et de vice-présidence de l'AEFO répondent aux questions des

Pour vous représenter à la FEO

Dix membres représentent l'AEFO au conseil d'administration de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Ces personnes siègent avec les représentantes et représentants des trois syndicats d'enseignement anglophones de l'Ontario et sont appelés à prendre des décisions qui touchent notamment le régime de retraite des enseignantes et des enseignants.

Pour 2012-2014, la délégation de l'AEFO au CA de la FEO sera composée de, de g. à d. sur notre photo :

- Marc Lepage, 1er vice-président (Casselman);
- Francine LeBlanc-Lebel (Blind River);
- Charles DesRochers, 2^e vice-président (Barrie);

congressistes.

- **Anne Vinet-Roy** (Timmins);
- Carol Jolin, président, (Ottawa);
- Denis Bonin (Sturgeon Falls);
- François Boudrias (L'Orignal);
- Benoit Mercier, représentant au Bureau de la FEO (Welland);
- Théophile Rwigimba (Oakville). Le directeur général et trésorier de l'AEFO complète d'office la délégation de l'AEFO.



fait la promotion de Carol Jolin à la présidence auprès de Bernadette Marchand de l'unité Centre-Sud catholique.





Message d'austérité de Queen's Park

Invités à prendre la parole devant les congressistes, les porte-parole des trois partis à Queen's Park ont véhiculé le même message : l'Ontario doit prendre des mesures pour redresser sa situation financière et on peut s'attendre à des négociations contractuelles difficiles avec les employées et employés des secteurs publics et parapublics. La ministre de l'Éducation, l'Honorable Laurel Broten, ainsi que Peter Tabuns, porte-parole du NPD en Éducation, rejettent toutefois les recommandations draconiennes du Rapport Drummond, préconisant plutôt des solutions qui protègent les postes existants et la qualité de l'éducation.

Négociations, taille des classes, programme PAJE, services de santé mentale pour les jeunes : ces préoccupations ont alimenté les questions adressées aux trois partis politiques.

Répondant à une question sur les conventions collectives du personnel scolaire, la ministre de l'Éducation a indiqué que le gouvernement veut négocier et qu'il est ouvert à des solutions de rechange. Fransaskoise d'origine, Mme Broten s'est adressée entièrement en français aux congressistes.





Prenant la parole en français, le porte-parole du NPD en Éducation, Peter Tabuns, a enjoint le gouvernement de faire montre de respect envers les enseignantes et les enseignants en négociant de bonne foi avec leurs syndicats.

La porte-parole en Éducation du parti conservateur, Lisa MacLeod, a invité les membres de l'AEFO à identifier des solutions pour assainir les finances de l'Ontario et à resserrer les liens avec son parti. On la voit ici avec le président, Benoit Mercier, et Maureen Davis, du bureau provincial, qui lui a servi d'interprète.

35 ans à l'AEFO!

Le congrès a été l'occasion de rendre un hommage bien mérité à Chantal Ross, chef de bureau, qui a marqué récemment 35 ans de service au siège social de l'AEFO. Dans le cadre du traditionnel banquet du congrès, le président Benoit Mercier a souligné les grands talents d'organisatrice de Chantal. En sa capacité de chef de bureau, elle encadre le travail du personnel de soutien, gère le fonctionnement quotidien du bureau provincial et coordonne l'organisation des congrès et d'un grand nombre d'activités. « Chantal, nous te disons merci pour ton souci constant d'offrir aux membres les meilleurs services possibles et de faire de l'AEFO une organisation efficace et professionnelle », a déclaré M. Mercier, suscitant les applaudissements nourris de toute la salle. Au fil des ans, Chantal a travaillé avec 16 présidentes et présidents et cinq directeurs généraux dont plusieurs étaient présents à la soirée.





Ses 35 ans de service à l'AEFO ont valu à Chantal Ross une ovation debout de la part des participantes et participants au congrès.

Le congrès en vrac

Toujours populaires, les kiosques permettent aux congressistes de découvrir de nouvelles ressources. Ici, Francine Filion présente du matériel produit par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.



Une cinquantaine de congressistes se sont initiés au fonctionnement d'une assemblée délibérante dans le cadre de l'atelier « Prise de parole » offert juste avant le début du congrès.





Le président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, Denis Vaillancourt, le sousministre adjoint à l'Éducation, Raymond Théberge, et l'ancien président provincial, Roger Régimbal, figuraient parmi la cinquantaine d'invitées et d'invités qui représentaient, entre autres, les organismes partenaires de l'AEFO.

La soirée casino suivant l'ouverture du congrès a offert un moment de détente dans un horaire fort chargé.

L'excellent travail des coprésidences du congrès, l'ancienne présidente provinciale, Lise Routhier Boudreau, et le consultant Ronald Bisson, a grandement facilité les discussions et la prise de décisions.



QUELS SONT MES DROITS?

Ma direction d'école m'indique que, faute de temps, elle a délégué la responsabilité de m'évaluer à titre d'enseignant chevronné à la direction d'une autre école du conseil scolaire. Qu'en pensez-vous?

L'AEFO a obtenu des précisions du ministère de l'Éducation après avoir pris connaissance de cette pratique de certaines directions. Selon le MÉO, une directrice ou un directeur peut déléguer les responsabilités reliées à l'Évaluation du rendement du personnel enseignant (ÉRPE) seulement à la direction adjointe de la même école. La responsabilité ultime de veiller à ce que toutes les évaluations s'effectuent conformément aux exigences provinciales revient à la direction.

Cependant, un conseil scolaire peut confier des responsabilités relatives à l'ÉRPE à une agente ou un agent de supervision du conseil, ou, dans des circonstances exceptionnelles, d'un autre conseil. Toujours dans des circonstances exceptionnelles, comme lors d'un congé autorisé prolongé de la direction, les évaluations peuvent être effectuées par la direction intérimaire de l'école, à condition que cette personne soit jugée qualifiée en vertu de la Loi sur l'éducation. En dépit de cette position du MÉO touchant les directions intérimaires, l'AEFO ne croit pas souhaitable qu'un membre de l'AEFO en évalue un autre.

Finalement, le MÉO indique qu'un conseil peut embaucher du personnel temporaire qualifié pour gérer l'école afin de permettre à la directrice ou au directeur d'effectuer sans interruption les évaluations du rendement du personnel enseignant.

Pour plus de renseignements sur l'ÉRPE: www.edu.gov.on.ca/fre/teacher/appraise.html ou communiquez avec votre agente ou agent d'unité de l'AEFO.

Du côté des négos

Personnel scolaire

Les préparatifs se poursuivent en vue d'une rencontre possible avec les porteparole des conseils scolaires en présence de l'équipe du gouvernement, le 10 avril prochain. L'AEFO travaille notamment à l'élaboration de solutions de rechange en réponse aux positions initiales avancées par le gouvernement. Le conseil d'administration aura à se prononcer sur le bien-fondé ou non d'entamer des négociations.

Cliquez sur Négociations collectives/État des négociations dans la section réservée aux membres du **www.aefo.on.ca** pour consulter la rubrique *Questions* et réponses et vous tenir au courant des derniers développements.

Unité 202

Les négociations viennent de débuter pour la quarantaine de membres du personnel administratif et de soutien du Lycée Claudel d'Ottawa que l'AEFO représente. La convention collective de ce groupe est échue depuis le 31 août 2011.

Pour l'amour des maths!

L'Association francophone pour l'enseignement des mathématiques en Ontario (AFEMO) vous invite à son 10° congrès qui se déroulera à l'Université d'Ottawa, les 10 et 11 mai 2012, sous le thème « Les mathématiques... une matière première! ». Le personnel enseignant de la maternelle à la 12° année est invité à s'inscrire en ligne au www.afemo.on.ca. Une occasion d'utiliser vos 1 000 \$ du Fonds de perfectionnement professionnel.

Cet été, faites un stage à Québec!

Un lieu de formation, d'échanges et de réflexion orienté sur la construction identitaire en milieu éducatif francophone minoritaire... C'est ce que vous proposent les **stages d'été de l'Association canadienne d'éducation de langue française** (ACELF), du 2 au 13 juillet 2012, à Québec. Des stages distincts sont offerts pour la petite enfance, l'élémentaire et le secondaire. INFO: **www.acelf.ca** sous *Stages de perfectionnement*. Date limite d'inscription: 25 avril 2012. Une occasion d'utiliser vos 1 000 \$ du Fonds de perfectionnement professionnel.

À l'Ordre!

Si vous êtes membre de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, ne manquez pas de voter en ligne, d'ici au 10 avril, pour élire les personnes qui vous représenteront au sein du prochain Conseil de l'Ordre. Vous avez le droit de vote pour tous les postes rattachés aux systèmes scolaires, ainsi que pour les deux postes régionaux de votre région. Pour voter, rendez-vous dans la section réservée aux membres du www.oeeo.ca.

Perfectionnement en ligne

La session PRINTEMPS des deux cours suivants, offerts en ligne par l'Université Laurentienne, débutera le 16 avril pour se terminer le 29 juin (ou plus tôt, à votre choix) :

- Intégration des TIC dans l'enseignement (QA) – Parties I, II et III
- QBA cycle supérieur en Affaires et commerce (Général)

Inscription avant le 6 avril : Annette Castonguay, 1 800 461-4030, poste 3945; al_castonguay@laurentienne.ca.

INFO: Gilles Leblanc, gleblanc@laurentienne.ca.

Ces cours sont admissibles à un remboursement du Fonds de perfectionnement professionnel.

Décès

Micheline Brown, membre à la retraite, est décédée subitement le 25 février dernier. Enseignante pendant près de 20 ans à l'école élémentaire catholique Ste-Euphémie de Casselman, Mme Brown a été activement impliquée au sein de l'Association francophone pour l'enseignement des mathématiques en Ontario (AFEMO).

Marie Doddridge, enseignante et déléguée syndicale de l'AEFO à l'école élémentaire publique Francojeunesse d'Ottawa, est décédée le 20 février. Mme Doddridge avait aussi enseigné aux écoles élémentaires Charlotte-Lemieux et de Kanata.

L'AEFO exprime ses sincères condoléances aux personnes éprouvées par ces deuils.



681, chemin Belfast, Ottawa ON K1G 0Z4
Tél.: 613 244-2336, 1 800 267-4217
Téléc.: 613 563-7718, 1 888 609-7718
Courriel: aefo@aefo.on.ca Site Web: www.aefo.on.ca

L'En Bref est un bulletin bimensuel publié par l'AEFO.

Tirage: 9 800 ISSN 0714-5578